



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ D'ABITIBI-EST
VILLE DE MALARTIC**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 août 2012 du conseil municipal de la Ville de Malartic tenue au 901, rue Royale à Malartic à compter de 18h00.

Avis de convocation : conformément aux *articles 323 et 338 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*, un avis de convocation pour la présente séance fut signifié à tous les membres du conseil.

M. le maire, André Vezeau préside la présente séance.

Sont aussi présents:

Mme Sylvie Daigle, conseillère, district 1
M. Martin Ferron, conseiller, district 2
M. Jude Boucher, conseiller, district 3
M. Guy Morrissette, conseiller, district 4

Sont absents:

M. Daniel Magnan, conseiller, district 5
M. Jean Turgeon, conseiller, district 6

Sont également présents:

Mme Lucie Roger, directrice générale, trésorière
M. Yan Bergeron, directeur du Service des travaux publics

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum (art. 321, L.C.V.) et déclare la séance ouverte.

**RÉSOLUTION
2012-08-339**

1.0.- Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Sylvie Daigle

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER l'ordre du jour ci-dessous;

Adoptée.

ORDRE DU JOUR

- 1.0.- Adoption de l'ordre du jour ;
- 2.0.- Réorganisation des travaux publics;
- 3.0.- Adoption du budget pour la soirée d'information de la déviation de la route 117;
- 4.0.- Levée de la séance.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

2.0.- Réorganisation des travaux publics

Point d'information. La directrice générale et trésorière et le directeur des travaux publics font état des besoins en main d'œuvre (masse salariale annuelle d'environ 1 076 000 \$), en équipements roulants (budget de 785 000 \$) et en construction d'un garage supplémentaire dans le Parc industriel (estimé à venir).

La directrice générale et trésorière remettra au conseil le plus rapidement possible l'échéancier de cette réorganisation majeure ainsi que son mode de financement.

**RÉSOLUTION
2012-08-340**

3.0.- Adoption du budget pour la soirée d'information de la déviation de la route 117

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Malartic souhaite faire une soirée d'information relativement à la déviation de la route 117 à l'entrée Est de la ville;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Malartic veut présenter le scénario à sa population afin de la sécuriser;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Sylvie Daigle

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER le budget pour la soirée d'information de la déviation de la route 117, tel que présenté;

D'AUTORISER la directrice générale et trésorière à effectuer les réaménagements budgétaires à cet effet;

Adoptée.

**RÉSOLUTION
2012-08-341**

8.0.- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé à 18h30,

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE CLORE la présente séance.

Adoptée.

**ANDRÉ VEZEAU
MAIRE**

**LUCIE ROGER
GREFFIÈRE ADJOINTE**